

## Préparation à l'examen d'accès au stage requis pour diriger des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

En partenariat avec le centre de formation professionnelle de l'Université Paris 2

**Directeur** : Gérard SOUSI, Président d'Art et Droit.

**Directeur adjoint** : Agnès Flambard, historienne d'art, gérante d'Art Studia

**Objectif** : Préparation à l'examen d'accès, écrit et oral pour les candidats à l'examen. Approfondissement ou actualisation de connaissances pour les autres participants.

**Public concerné** : Candidats remplissant les conditions pour se présenter à l'examen et toute personne voulant bénéficier de la préparation pour sa formation personnelle.

**Organisation des études** : séminaires par séances de regroupement permettant de procéder à des mises à jour de l'actualité la plus récente dans les branches concernées et à des synthèses des principaux thèmes relevant du programme.

3 semaines à partir de fin juin (5 jours Droit, 5 jours Art et 5 jours Economie)

2 semaines à partir de fin août (5 jours Art et 5 jours Droit)

Choix de 6 options possibles :

Option 1 : Module Economie et Comptabilité - 30 heures

Option 2 : Module Art - 60 heures

Option 3 : Module Droit - 60 heures

Option 4 : 2 Modules (Economie + Art ou Droit) - 90 heures

Option 5 : 2 modules (Art + Droit) - 120 heures

Option 6 : 3 modules (Art + Droit + Economie) - 180 heures

1 devoir par correspondance et par matière + 1 examen blanc. Chaque stagiaire rédige l'intégralité des devoirs quelle que soit l'option choisie.

**Coût de la préparation** :

Option 1 : 300 €

Option 2 ou 3 : 600 €

Option 4 : 850 €

Option 5 : 1150 €

Option 6 : 1400 €

**Début de la préparation** : mi-juin

**Renseignements et Inscriptions** :

Inscriptions d'avril à juin, chaque année

**Centre de formation professionnelle de l'Université Paris 2** :

Site web : [www.u-paris2.fr/cfp](http://www.u-paris2.fr/cfp) Email : [vandewalle@u-paris2.fr](mailto:vandewalle@u-paris2.fr) Tel : 01 53 63 86 26

# Programme

(Arrêté du 29 août 2001, JO du 7 septembre 2001 et Arrêté du 25 septembre 2006, JO du 1er octobre 2006)

## I - Module Droit (60 heures)

### - Droit civil

- Notions générales (au terme du programme annexé à l'arrêté du 29 août 2001)
- Les biens : classifications, meubles, modes d'acquisition de la propriété, possession, usufruit
- Les obligations : sources, preuves, effets, extinction
- La responsabilité civile
- Le contrat : classification, formation et effets
- Les contrats spéciaux ; vente (réglementation générale et réglementation particulière des ventes de meubles aux enchères publiques) ; dépôt, séquestre, mandat, crédit-bail et location-vente
- Les sûretés : cautionnement, gage, privilèges mobiliers
- La prescription
- Les personnes
- La famille : mariage, divorce, séparation de corps, filiation, régimes matrimoniaux
- Les successions et les libéralités

### - Droit commercial

- Notions générales (au terme du programme annexé à l'arrêté du 29 août 2001)
- Les moyens de paiement et de crédit
- Le gage commercial
- Le nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement
- Le fonds de commerce : éléments constitutifs, nantissement, vente
- Les sociétés commerciales

### - Droit de la vente de meubles aux enchères publiques

- Vente volontaire et judiciaire : Notions et distinctions, Textes applicables
- Droit de suite
- Les interventions de l'état
- Les importations et exportations d'oeuvre d'art
- Statut des sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques et des personnes habilitées à diriger des ventes volontaires
- Organisation et attribution du conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

## II - Module Economie et Comptabilité (30 heures)

- Le fonctionnement des marchés
- Les marchés imparfaits
- Les stratégies de concurrence
- Comptabilité et finance
- Compréhension des principaux documents comptables
- Analyse des comptes à travers les principaux ratios
- Comptabilité de gestion
- Notion de coût
- Détermination du seuil de rentabilité

## III - Module Art et Techniques (60 heures)

### - Histoire générale de l'art

- Notions générales sur l'histoire des civilisations et sur l'évolution des idées.
- Les principaux courants artistiques du Moyen-Âge à l'époque contemporaine.

### - Connaissances des arts et techniques

- Identification et estimation des objets d'art
- Histoire et technique : des meubles et des sièges, de la peinture des estampes et des dessins, de la gravure, de la sculpture, de la céramique, de l'orfèvrerie de la bijouterie, des livres, manuscrits et autographes, des tapis et des tapisseries, des armes de collection et souvenirs historiques, des monnaies, de l'archéologie, des arts d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Océanie.
- Marques et poinçons, titres et alliages.
- Connaissances des collections des musées.
- Histoire des collections publiques et privées ; évolution du marché de l'art

**NB Ce programme, pour la majorité, sera traité en séance sinon par l'intermédiaire de fourniture de documents ou de bibliographies.**